



**Réunion de la commission interdépartementale pour le développement durable « CIDD »  
du 22 septembre 2022**

**Compte-rendu**

Liste de présence :

Ministère des Affaires étrangères et européennes - Direction des Affaires politiques	Cassandra Renevier	excusée
Ministère des Affaires étrangères et européennes – Direction de la Coopération au développement et de l'Action humanitaire	Geneviève Hengen	<input checked="" type="checkbox"/>
Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural	Christine Herzeele	excusée
Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural	Pierre Treinen	excusé
Ministère de la Digitalisation	Ben Max	excusé
Ministère de l'Energie et de l'Aménagement du Territoire	Liette Mathieu	<input checked="" type="checkbox"/>
Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	André Weidenhaupt	excusé
Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Jimmy Skenderovic	excusé
Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Jérôme Faé	excusé
Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Sébastien Kieffer	excusé
Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Marguy Kohlen	<input checked="" type="checkbox"/>
Ministère de l'Energie et de l'Aménagement du Territoire	Georges Reding	excusé
Ministère de l'Economie	Laurent Pütz	<input checked="" type="checkbox"/>
Ministère de l'Economie	Pierre Thielen	<input checked="" type="checkbox"/>

Ministère de l'Economie STATEC	Olivier Thunus	<input checked="" type="checkbox"/>
Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse	Claude Sevenig	excusée
Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche		
Ministère d'État – Secrétariat général du Conseil de Gouvernement	David DeNin	excusé
Ministère d'État – Service central de législation	John Dann	excusé
Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région	Emma Waldron	<input checked="" type="checkbox"/>
Ministère des Finances – Secrétariat général	Lennart Duschinger	excusé
Ministère des Finances	Robert Jarvis	<input checked="" type="checkbox"/>
Ministère des Finances	Lara Jacoby	<input checked="" type="checkbox"/>
Ministère de l'Intérieur – Direction de l'Aménagement communal et du Développement urbain	David Hottua	excusé
Ministère de l'Intérieur – Direction de la Sécurité civile	Patricia Vilar	excusée
Ministère de la Justice	Dina Ramcilovic	excusée
Ministère de la Justice	Luc Konsbrück	excusé
Ministère du Logement	Annick Rock	<input checked="" type="checkbox"/>
Ministère du Logement	Catherine Jost	excusée
Ministère du Logement	Cathrin Nordmo (supp.)	excusée
Ministère de la Mobilité et des Travaux publics	Christian Mersch	<input checked="" type="checkbox"/>
Ministère de la Protection des Consommateurs	Jeannette Muller	excusée
Ministère de la Santé	Claire Angelsberg	excusée
Ministère de la Sécurité sociale	Abílio Fernandes	excusé

Ministère des Sports – Administration générale	Rob Thillens	excusé
Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire		

Ordre du jour :

1. Adoption du rapport de la réunion du 21 avril 2022
2. Debriefing présentation revue nationale volontaire sur la mise en œuvre de l'ASgenda 2030 aux Nations Unies
3. Priorités pour 2023
  - a. Rapport national de mise en œuvre du développement durable
  - b. Indicateurs de développement durable
4. Divers

1. Adoption du rapport de la réunion du 21 avril 2022

Le Ministère d'Etat propose de faire une modification formelle. Après accord de la CIDD, le rapport de la réunion du 21 avril (en annexe) est adopté.

2. Debriefing présentation revue nationale volontaire sur la mise en œuvre de l'Agenda 2030 aux Nations Unies

MECDD rapporte du programme des ministres Joëlle Welfring et Franz Fayot lors de la mission aux Nations unies du 13 au 15 juillet 2022. Lors de la présentation de la [revue nationale volontaire](#), les ministres ont été accompagnés par une UN Youth Delegate, qui a donné dans son intervention la perspective des jeunes sur les défis de mise en œuvre de l'Agenda 2030 au Luxembourg. Les interventions ont été précédées par la projection d'une vidéo à consulter [ici](#).

La ministre Welfring a présenté les principaux progrès accomplis dans la mise en œuvre du 3e Plan national pour un développement durable (PNDD) « Luxembourg 2030 ». Elle a notamment souligné les mesures prises en vue de renforcer la cohérence des politiques en matière de développement durable et pour garantir l'implication et l'accompagnement des acteurs du territoire. Elle a rapporté des politiques que le Luxembourg s'est données en matière d'action climatique et de protection de la biodiversité et des ressources naturelles.

En tant que ministre ayant dans ses attributions la coordination interministérielle du développement durable, elle a également donné des explications sur la mise en œuvre de priorités retenues dans le 3e Plan national pour un développement durable ; telles que la lutte contre l'exclusion sociale et la

pauvreté, la transformation de l'économie, la construction d'un écosystème de la finance durable, ainsi que les mesures pour avancer vers une mobilité décarbonée.

MAEE informe sur l'intervention du Ministre Fayot, qui a réitéré le soutien du Luxembourg au multilatéralisme ainsi que l'engagement luxembourgeois en faveur d'un développement durable non seulement au niveau national, mais aussi dans les pays partenaires de la Coopération luxembourgeoise. Il a également souligné les outils que le Luxembourg s'est donnée en termes de politique de coopération au développement depuis sa première RNV en 2017 pour appuyer les ODD ; à savoir la stratégie générale de coopération au développement « En route vers 2030 », qui s'inscrit dans le cadre des ODD, d'un côté, et la mise en œuvre d'une « approche pangouvernementale » de l'autre côté. Cette approche est illustrée par celle initiée au Cabo Verde avec l'actuel Programme Indicatif de Coopération « Développement – Climat – Énergie », dans laquelle le Ministère des Affaires étrangères et européennes, le Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable et le Ministère de l'Énergie se sont associés dans l'élaboration et à la mise en œuvre d'un même et unique programme pluriannuel. Il est prévu de l'introduire, au fur et à mesure, aussi dans les autres pays partenaires. Franz Fayot a également rappelé l'importance de la cohérence des politiques de coopération afin de rendre les sociétés plus résilientes et d'atteindre les ODD.

MECDD et MAEE ont également informé sur les activités de la délégation en marge de la présentation du rapport.

Lors de la discussion, suite aux questions soulevées quant à un suivi des rapports RNV par les Nations unies et les réactions, MECDD informe que les rapports des états membres sont publiés, qu'ils ne reçoivent néanmoins pas de retour de la part des Nations unies. Le Luxembourg a eu des retours positifs sur le rapport et la présentation de la part de pays membres de l'UE, mais également des questions critiques venant des parties prenantes. Ainsi le groupe de la Jeunesse ont posé des questions sur la fiscalité et la place financière luxembourgeoise, ainsi que sur l'empreinte écologique du Luxembourg et les mesures que le Luxembourg entend mettre en place pour y remédier.

### 3. Priorités pour 2023

#### Rapport national de mise en œuvre du développement durable

Le MECDD rappelle l'obligation légale d'élaborer le rapport national mise en œuvre du développement durable.

Les membres de la CIDD sont priés d'actualiser ou de remplir le tableau « *template* » en annexe du présent rapport et de faire parvenir une contribution écrite relative à la mise en œuvre des « *pierres angulaires de l'action gouvernementale* » inscrites dans le 3<sup>e</sup> plan national pour un développement durable.

Il est proposé que cette contribution écrite suive la structure suivante :

- Titre de la pierre angulaire
- Objectifs poursuivis
- Défis et succès lors de la mise en œuvre

Les contributions écrites sous chaque « *pierre angulaire* » sont limitées à 350 mots. Elles ne sont pas limitées aux seules « *pierres angulaires* » inscrites dans le PNDD3. Si d'autres mesures répondant à une des dix priorités retenues dans le PNDD3 ont été mises en œuvre, des contributions écrites y relatives seront également intégrées dans le rapport national.

Le délai de remettre les tableaux *template* et les contributions écrites est fixé au 31 décembre 2022.

## Indicateurs de développement durable

Le set des d'indicateurs de développement durable ou indicateurs Agenda 2030 existe depuis 2018, il est proposé à la CIDD de faire une évaluation.

Il est souligné qu'il n'est pas prévu d'enlever des indicateurs, mais plutôt d'analyser les opportunités et les possibilités pour faire évoluer le set des indicateurs.

En collaboration avec le STATEC, le MECDD propose de se donner la méthodologie suivante :

- appel aux membres de la CIDD de faire des propositions pour des indicateurs complémentaires ;
- collaboration avec un consultant externe en vue de faire un screening des indicateurs existants dans d'autres pays et d'autres institutions.

Il sera à évaluer si un groupe de travail sera mis en place suite à ces deux étapes.

Les propositions relatives à des indicateurs manquants sont à introduire dans le *template* en annexe.

## 4. Divers

Le MECDD informe qu' [ESDN](#), réseau européen informel d'administrateurs publics et d'autres experts traitant du développement durable, organise un workshop intitulé « human rights and SDG » en date du 23 novembre 2022. Cet atelier de travail aura lieu en format virtuel. Les membres de la CIDD sont invités à une participation. L'ordre du jour final sera communiqué dans les meilleurs délais.

Le groupe ad hoc sur le Nohaltegkeetscheck sera invité à une réunion dans les prochaines semaines. Le MECDD travaille actuellement à un portail sur le développement durable [www.nohalteg.lu](http://www.nohalteg.lu) qui sera en ligne début du mois d'octobre. Ce portail présentera une rubrique dédiée au check de durabilité. Le Nohaltegkeetscheck sera thématiqué dans le cadre de la déclaration sur l'état de la Nation.

MECDD rappelle que le 25 novembre aura lieu une réunion jointe avec le comité interministériel de développement. Cette réunion sera consacrée à la présentation et à la discussion des recommandations de l'OCDE relatives à un renforcement de la cohérence des politiques pour le développement durable.